



Dépêche 43/03

Guyane : la CFDT saisit la DPMA

Madame la Sous-Directrice des Politiques Sociales et des Conditions de Travail

Madame la Directrice,

Nos collègues de Guyane rencontrent de nombreux problèmes que votre Sous-direction doit aider à résoudre rapidement. D'autres dossiers sont portés par la CFDT auprès de vos collègues de la DPMA ou des directions générales concernés (remboursement total des frais de déménagement, entretien et rénovation des locaux, sécurité des personnels, formation professionnelle...).

Le climat social local engendre un mal être inquiétant chez les agents des Finances : tentatives de suicide, alcoolisme, dépression... Pour la CFDT, il est donc nécessaire qu'au-delà de la convention avec le ministère de la Défense, le MINEFI affirme sa volonté de créer un poste d'assistant de service social à plein temps dans ce département.

En outre, la CFDT soutien nos collègues de Guyane dans leur juste demande de la mise en œuvre rapide d'une véritable politique sociale en matière de logement.

Afin d'aborder au fond tous les problèmes rencontrés par nos collègues de Guyane, la CFDT vous demande de bien vouloir réunir rapidement un groupe de travail du CNAS spécifiquement consacré à ce sujet.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Secrétaire Fédéral,

Philippe LE CORRE

Paris, le 16 avril 2003